

Formation postdiplôme

La compétence  
au service du patient

# Soins d'anesthésie



Direction des ressources humaines  
Centre des formations

# Introduction

L'évolution des situations de soins, le développement de recommandations d'expert-e-s scientifiques, l'innovation des technologies médicales et les contraintes économiques supposent que l'infirmière ou l'infirmier acquière des compétences spécifiques pour assurer la sécurité, la continuité et la qualité des soins offerts au patient nécessitant une procédure anesthésiologique.

Sous l'égide du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la formation postdiplôme en soins d'anesthésie est organisée par le Centre des formations du CHUV, en étroite collaboration avec les services cliniques d'anesthésiologie du CHUV et des centres de formation pratique partenaires.

Cette formation vise un enrichissement aussi bien professionnel que personnel permettant de retirer de plus grandes satisfactions de son activité.

## Compétences

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et en étroite collaboration avec la ou le médecin anesthésiste, l'infirmier-ère anesthésiste agit dans les domaines de l'anesthésie, de l'antalgie et de la réanimation.

Assurer la qualité et la sécurité des prestations au patient en respectant des valeurs éthiques, travailler en équipe, communiquer avec le patient, les proches et les personnes impliquées dans le projet de soins, promouvoir la profession, encadrer le personnel en formation, intégrer de nouveaux savoirs scientifiques, définissent autant de compétences constitutives du profil professionnel attendu.

L'expertise acquise en cours de formation, lui permet de prendre en charge des patients de tout âge, quel que soit leur état de santé, dans le cadre du bloc opératoire, ou des services externes (radiologie, urgences,...) et quelle que soit la technique anesthésique utilisée.

## Public-cible

Infirmière diplômée et infirmier diplômé.

# Organisation

Réalisée en cours d'emploi sur deux ans, la formation théorique comprend 480 heures. Les principaux thèmes abordés sont: les procédures d'anesthésie (techniques, pharmacologie, pathologies, contexte des urgences, antalgie, réanimation), la communication, l'interdisciplinarité, la qualité, l'éthique et l'intégration des savoirs scientifiques.

La formation pratique comprend 540 heures d'accompagnement clinique et d'ateliers. Elle repose sur la progressivité et la polyvalence et se traduit sur le terrain par une approche de situations de plus en plus complexes et variées.

# Pédagogie

La formation est guidée par les principes de la pédagogie des adultes, de l'approche par compétences, de l'alternance intégrative et de la pratique réflexive.

# Validation

Des procédures de qualification périodiques, tant du point de vue des connaissances théoriques que des compétences cliniques, ponctuent le programme de formation.

# Titre

La réussite de l'ensemble des procédures de qualification conduit à l'obtention du titre d'expert-e en soins d'anesthésie diplômé-e EPD ES délivré par le SEFRI.

PERSPECTIVES professionnelles

L'infirmier-ère expert-e en anesthésie peut travailler dans un service spécialisé en anesthésie, en salle de réveil, aux urgences ou comme spécialiste en antalgie. Elle ou il peut également remplir, ultérieurement, une fonction de cadre de gestion ou de formation.

# Responsables

Coordinateur de filière spécialisée: Claude Laville  
Responsabilité scientifique et pédagogique

# Infos pratiques

## DESCRIPTIF

La formation postdiplôme en soins d'anesthésie fait l'objet d'une description détaillée consultable sur le site [www.chuv.ch/offre-formation](http://www.chuv.ch/offre-formation).

## FRÉQUENCE ET DURÉE

Sauf exception, la formation a lieu une fois par an, débute en janvier et dure deux ans.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour soumettre une candidature, se rendre sur le site <https://recrutement.chuv.ch>. Pour les candidat-e-s qui souhaitent réaliser leur formation théorique et pratique au CHUV, le dossier doit être envoyé avant le 31 mai en vue d'une procédure de sélection. Les candidat-e-s ayant été admis-e-s dans un centre de formation pratique partenaire, ont jusqu'au 30 novembre pour s'inscrire à la formation théorique.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Diplôme d'infirmier-ère suisse ou titre étranger reconnu par la Croix Rouge suisse. Expérience professionnelle de 2 ans en soins aigus dont 1 année en Suisse<sup>1</sup>. Certificat BLS-AED ou formation jugée équivalente. Maîtrise du français/Lecture de l'anglais scientifique.

## LIEU

Les cours théoriques se déroulent sur le site de la Cité hospitalière du CHUV, à Lausanne.

## PRIX

La participation financière demandée est la suivante\*:

- Collaborateur-trice-s CHUV: CHF 600.-/an (+ frais de certification)
- Participant-e-s externes: CHF 3'500.-/an

\*Sous réserve de modifications

## ADRESSE

CHUV  
Direction des ressources humaines  
Centre des formations  
Mme Catia Poroli Chidini  
Av. de Crousaz 10-01-102  
1010 Lausanne  
079 556 80 61  
[Catia.Poroli-Chidini@chuv.ch](mailto:Catia.Poroli-Chidini@chuv.ch)

1. Condition spécifique au CHUV. Certains lieux de formation pratique romands acceptent les candidat-e-s ayant une expérience professionnelle minimale d'une année en soins aigus.

